

**Sujet :** [INTERNET] TR: Message from "copieur-MP307-accueil"

**De :** <rachida@immobilier-charentais.com>

**Date :** 23/11/2021 11:01

**Pour :** <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

— Pièces jointes : —

---

20211123103204034.pdf

30 octets



**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien Courcôme " Les Croilières"

**De :** <elblanco@wanadoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 11:55

**Pour :** <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Bien cordialement,

**Laurent BLANCONNIER**

—Pièces jointes : —

---

Avis défavorable au projet éolien Courcôme Les Croilières.pdf

30 octets

# Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croilières »,

1 éolienne supplémentaire à Courcôme.

Nom, Prénom : BLANCONNIER Laurent

Code postal : 16240 Ville : Courcôme

Adresse mail : elblanco@wanadoo.fr

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
  - Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
  - Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
  - Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
  - Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
  - Non respect des distances minimales des éoliennes aux habitations (800m)
- indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffecois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.

Autre : Je pense que Courcôme via les parcelles éoliennes déjà présentes... et de 12 lignes de voies ferrées SNCF... à déjà suffisamment contribué à l'effet collectif... Trop c'est trop !

Fait à Courcôme, le 23/11/2011

Signature



**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique éolien Courcôme : à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
**De :** marie.cannistra@laposte.net  
**Date :** 23/11/2021 13:43  
**Pour :** pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite donner un avis très favorable au projet d'ajout d'une éolienne dans le parc de Courcôme.

Ce projet vient compléter un parc existant et n'apporte pas de nuisances nouvelles.

Je contribue à double titre :

- le premier, parce que je pense effectivement que les énergies renouvelables sont LA solution à intégrer massivement dans le mix énergétique français pour lutter efficacement contre le changement climatique et en particulier les éoliennes, car l'énergie nécessaire pour leur fabrication est amortie en un an de fonctionnement. De plus, lors du démontage, les composants en sont recyclables, excepté les pales (en cours de le devenir) et les terrains sont de nouveau utilisables. Quant à l'impact sur le foncier, ce n'est pas l'implantation d'éoliennes sur un territoire qui fait mourir les petits paysans mais plutôt les contraintes agro-économiques. Comme j'habite sur la Charente-Maritime, département voisin, et que rares sont les journées sans vent dans l'année, je trouve dommage de ne pas exploiter ce don de la nature.

- le second, est aussi parce que j'habite non loin d'une centrale nucléaire. Chaque fois que je vois cette installation, et même si je sais que je me chauffe l'hiver grâce à son existence, je ne peux m'empêcher de penser à la catastrophe qui nous guette en cas de dysfonctionnement grave. Les centrales françaises sont vieillissantes, génèrent des déchets dangereux, produisent de moins en moins d'énergie (cf article d'Alternatives Economiques d'octobre 2021 « Les énergies renouvelables sont-elles vraiment une catastrophe écologique ? ») et ce n'est pas un EPR de Flamanville - qui n'arrive toujours pas à fonctionner - qui va prendre le relais. Il est certain que si une éolienne a un incident, ce ne sera pas tout une région qui sera touchée avec déplacement des populations et condamnation des terres agricoles.

Il est donc important de réduire notre dépendance au nucléaire et arrêter de se cacher derrière cette technologie peu émettrice de CO2 surtout quand le démantèlement n'est pas pris en compte et sur lequel nous avons peu de visibilité comme à la centrale de Brennilis arrêtée depuis 1985 et où le démantèlement complet est espéré en 2040 d'après les dernières annonces (cf article de Ouest-France «Finistère. Centrale nucléaire de Brennilis : fin du démantèlement prévue en 2040 »).

Enfin, les paysages ne sont pas saccagés comme le pensent certains : lors de périodes pas si anciennes, on trouvait bien pratique d'avoir un moulin à proximité pour moudre les céréales qui servaient à la fabrication du pain. Maintenant, les moulins sont électriques et on aura bien besoin de toutes les énergies renouvelables pour le fonctionnement de tous nos objets du quotidien, y compris nos véhicules présents et à venir.

Bien cordialement,

Marie CANNISTRA  
à 17150 Mirambeau

**Sujet :** [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien Courcôme "Les Croilières"

**De :** laetitia menu <guizmo\_menu@yahoo.fr>

**Date :** 23/11/2021 16:35

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint les documents dûment signés.

Vous souhaitant bonne réception.

Cordialement

Laetitia Menu

— Pièces jointes : —

---

Eolienne B.pdf

30 octets

Eolienne L.pdf

30 octets

**Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous** sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

**En mairie de Courcôme :** - Samedi 20 novembre de 9h à 12h  
- Vendredi 26 novembre de 14h à 17h

**par mail :** [pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr](mailto:pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr)

## Attention, fin d'enquête le 26 novembre à 17h !

*Si vous acceptez cette éolienne sans réagir,  
d'autres suivront :*

**Courcôme-Souigné-Bessé, 24 éoliennes en projet.**

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croillères »,  
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

Nom, Prénom : AIRAULT Bruno

Code postal : 16700 Ville : Bernac

Adresse mail : \_\_\_\_\_

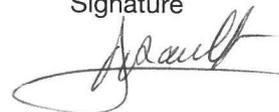
En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Non respect des *distances minimales des éoliennes aux habitations (800m)* indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.

Autre : .....

Fait à Bernac, le 23/11/21

Signature



**Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous** sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

**En mairie de Courcôme :** - Samedi 20 novembre de 9h à 12h  
- Vendredi 26 novembre de 14h à 17h

**par mail :** [pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr](mailto:pref-obs-ep-eolien-croillieres-courcome@charente.gouv.fr)

**Attention, fin d'enquête le 26 novembre à 17h !**

*Si vous acceptez cette éolienne sans réagir,  
d'autres suivront :*

**Courcôme-Souvigné-Bessé, 24 éoliennes en projet.**

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croillères »,  
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

**Nom, Prénom :** MENU Laetitia

**Code postal :** 16700 **Ville :** BERNAC

**Adresse mail :** \_\_\_\_\_

**En raison de :**

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Non respect des *distances minimales des éoliennes aux habitations (800m)* indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.

Autre : .....  
.....  
.....

Fait à Bernac, le 23/11/21

Signature



**Sujet :** [INTERNET] Parc éolien des Croilières - Une éolienne - Avis défavorable

**De :** Christian de MAS LATRIE <cmaslatrie@hotmail.com>

**Date :** 23/11/2021 23:46

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

A monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Une éolienne de plus dans le paysage nord charentais, une éolienne de plus sur une commune déjà largement assaillie par des parcs éoliens déjà installés et en fonctionnement, et sans doute par de futures implantations en cours d'instruction.

Je constate qu'une fois la porte entrouverte par un promoteur éolien, pour un parc, c'est un autre projet qui se présente....

Je mets de côté le fait qu'une éolienne ne produit qu'à 25 % de son temps disponible, ne produit rien en l'absence de vent, nécessitant alors le démarrage de centrales thermiques au gaz, donc dégageant de ce fait du CO2, alors que les promoteurs éoliens se targuent de faire baisser le taux CO2 émis par la France,

Je mets de côté le fait que notre balance commerciale est très sérieusement déséquilibrée par l'argent français, celui de nos taxes payées via nos factures d'électricité, toujours plus importantes, qui part en Allemagne, en Espagne, au Danemark, et sans doute en Chine chez les fabricants d'éoliennes qui sont, en retour, toutes importées en France (Les Allemands ont trouvé un terrain de chasse idéal dans notre pays pour exporter leur production d'éoliennes puisque leur programme d'énergie renouvelables est sérieusement freiné),

Mais que cherche-t-on en accumulant tant de projets d'implantation d'éoliennes sur le territoire du nord Charente ?

A transformer un territoire verdoyant, touristique, émaillé de multiples trésors patrimoniaux (des grands comme des petits monuments), où la population se plaît à vivre, où les artisans du bâtiment font merveilles sur le bâti ancien si caractéristique de ce coin de Charente, en une zone industrielle qui ressemble à un aéroport avec ces balises lumineuses clignotant jour et nuit, zone immonde déjà aujourd'hui, mais pire demain lorsque ces parcs éoliens seront mis à l'arrêt pour cause de vétusté et d'usure, non démantelés parce que les sociétés des promoteurs se seront volatilisées pour cause de faillite programmée ou de rachat par des compagnies étrangères qui n'auront cure de se préoccuper de matériel hors d'usage et des réglementations nationales ?

La population commence déjà à quitter cette partie de Charente pour des lieux plus agréables, les personnes âgées disparaissent petit à petit, c'est autant de maisons et logements qui vont changer de main. La valeur vénale du foncier étant en baisse à proximité des parcs éoliens comme la statue le Tribunal administratif de Nantes il y a quelques mois, ces logements seront repris par une population ayant moins de moyens financiers, d'où un changement important de la nature des habitants du nord Charente. Population qui ne pourra sans doute pas faire appel aux artisans du bâtiment, faute de moyens financiers suffisants pour restaurer ou transformer leur logements, ce qui veut dire pour ces artisans moins de commandes, d'où disparition d'un savoir faire, d'une économie d'entreprises, d'emploi pérennes. C'est la paupérisation du Nord Charente qui se profile à l'horizon, un horizon déjà entamé.

Le démantèlement de telles installations n'est pas, le plus souvent, traité dans les études d'impact : béton armé des fondations et pales non recyclables enterrées sous des couches de terre rapportées dont ne sais où seront la marque indélébile et éternelle de cette pollution des sols qui nous guettent et que les promoteurs éoliens ne prennent jamais en compte dans leurs études d'impact, faites le plus souvent de copier-coller.

**Cet éolienne sur le parc des Croilières près de Courcôme, c'est une éolienne de trop !**

**C'est pourquoi je donne un avis défavorable sur ce projet, je m'y oppose même !**

Cordialement,

Ch. de Mas Latrie  
Paizay-Naudouin Embourie ()